



## demande de remboursement des prêts immobiliers suite à une invalidité de catégorie 3

Par **didier6203**, le **28/02/2019** à **12:06**

Mesdames, Messieurs

Suite à ma reconnaissance, par le Medecin conseil Du RSI, inapte à tous métiers, puis le MdpH inapte à 80 % avec incapacité de travail même en milieu protégé, j'ai demandé le remboursement de tous mes prêts immobiliers à la CNP assurances .

J'ai été refusé de la condition de remboursements des Prêts car à la signature de l'assurance, la banque m'a proposé une PTIA plutôt qu'une ITD. actuellement je suis en difficulté à rembourser mes crédits immobiliers.

Pourriez vous me donner me donner des précisions sur le devoir de conseil du banquier par rapport aux prêts immobiliers.

Dans l'attente de vous lire veuillez recevoir , Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

M.Tessier Didier